



Année scolaire 2021/2022

Mesures Covid-19 applicables à partir du 01.09.2021

Activités parascolaires

- Les activités parascolaires telles que les groupes de théâtre ou clubs d'échecs ne seront pas encore possible compte tenu du mixage d'élèves de plusieurs niveaux. Une réévaluation se fera au mois d'octobre. Les activités périscolaires organisées par l'APEEEL1 ne sont pas concernées par les décisions de l'Ecole.

Bibliothèques

- La bibliothèque du Secondaire sera à nouveau accessible pour les études et le prêt de livres.
- La bibliothèque du Primaire sera à nouveau accessible par les élèves accompagnés, y compris pour des activités pédagogiques dans la bibliothèque et le prêt de livres.
- Le retour des livres se fera en accord avec les mesures actuelles.

Cours de sport

- Les cours de sport, y inclus les cours de natation, reprendront normalement.
- Le port du masque restera obligatoire dans les vestiaires et lors des déplacements dans les bâtiments, à l'exception des salles omnisports et de la piscine.
- Les élèves dispensés de l'activité et présents dans les salles omnisports ou la piscine doivent porter le masque en continu.
- Les sèche-cheveux fixes pourront être utilisés.

Port du masque – règle générale

- Le port continu de masques par nos élèves des cycles Primaire et Secondaire reste obligatoire à l'intérieur des bâtiments de notre école, y compris et en continu pendant l'enseignement en classe.

Port du masque – exceptions

- Le port de masques **n'est pas obligatoire**
 - à l'extérieur des bâtiments scolaires (cours de récréation, terrains de sports, aire de repos, etc.),
 - dans les réfectoires et la cafeteria dès que les élèves / les membres du personnel sont assis,
 - pendant les activités sportives dans les salles omnisports et à la piscine,
 - pour les élèves du cycle Primaire exclusivement à partir du 13 septembre 2021 et dès qu'ils sont assis en classe (le port du masque reste obligatoire lors de déplacements en classe). Ceci ne vaut pas pour les cours mixtes tels que par exemple les cours L2, les heures européennes ou les cours de religion ou d'éthique. Les enseignants veilleront à l'application de cette règle. La date



du 13 septembre au lieu du 1^{er} jour de la rentrée a été choisie afin de permettre une observation de la situation après la rentrée des vacances.

Hygiène générale

- Les élèves continueront à être sensibilisés aux règles d'hygiène en vigueur (lavage des mains, salutation sans toucher, etc.) et le personnel de l'école veillera à ce que ces règles soient respectées et appliquées au quotidien. Les prestations de nettoyage sont adaptées aux besoins spécifiques.
- Dans les espaces toilettes, les sèche-mains électriques seront à nouveau activés et la distribution d'essuie-mains en papier arrêtée.

Restauration

- La restauration proposée aux élèves reprendra avec une offre progressivement alignée sur l'offre avant Covid-19.
- Les espaces seront réaménagés avec des tables de 6 élèves.
- **Les élèves du Primaire et du Secondaire rejoindront à nouveaux leurs espaces habituels avant Covid-19 de la cantine.**
- La cafétéria du Secondaire pourra à nouveau être utilisée pour la consommation en position assise seulement.

Réunions, soirées de parents et d'information, accès au site

- Le cadre légal actuel ne permet pas l'organisation de réunions de parents (réunions de classe, soirées d'information, etc.) à l'intérieur de l'école et, en attendant des changements législatifs, ces réunions continueront à avoir lieu en ligne.
- Des réunions individuelles parents-enseignants sont possibles sur site et en ligne, en accord avec l'enseignant et sous condition du port de masque en continu.
- **Les parents ne sont pas admis au sein de l'école, à l'exception partielle et temporaire du cycle Maternel.** Les modalités d'entrée et de sortie spécifiques en place par cycle vous seront communiquées séparément par les directeurs adjoints des cycles concernés.

Scénarios applicables

- Les scénarios en cas de détection de cas testés positifs en vigueur depuis le 14 octobre 2020 restent applicables.

Tests antigéniques rapides

- Compte tenu de l'offre de vaccination existante pour les élèves de 12 ans et plus, et compte tenu de l'obligation de porter le masque en classe dans le cycle Secondaire, l'École n'organisera des tests rapides antigéniques que pour le cycle Primaire (tests sur site) et le cycle Maternelle (tests à domicile), ceci à raison d'un test hebdomadaire. La durée de ces tests est pour le moment prévue jusqu'aux vacances de la Toussaint.
- Afin de pouvoir participer aux tests, les parents sont priés de remettre chaque semaine à nouveau le formulaire joint à la présente communication.



Transports d'élèves

- Le transport des élèves se fera, comme toujours, sous la responsabilité des transporteurs (privés ou communaux) qui devront assurer le respect des règles hygiéniques en vigueur au niveau national.

Voyages scolaires

- L'école prévoit l'organisation de tous les voyages scolaires obligatoires, à condition que les mesures sanitaires locales à la destination le permettent. Des assurances obligatoires d'annulation seront incluses dans les prix des voyages.
- L'organisation d'excursions journalières supplémentaires est possible.

De manière générale, nous devons rester conscients que toutes les décisions prises par le gouvernement luxembourgeois ainsi que par les directeurs de nos deux Ecoles Européennes au Luxembourg peuvent à tout moment être adaptées à l'évolution de la situation sanitaire nationale et/ou internationale et qu'une modification des arrangements restera toujours possible. Ceci inclut aussi les décisions du Bureau du Secrétaire Général des Ecoles Européennes ainsi que du Conseil Supérieur.

Martin WEDEL

Directeur